

Une formation professionnelle ne remplace pas la sensibilité artistique ou la créativité. Elle reste cependant fondamentale pour viser à la professionnalisation dans le secteur des musiques Actuelles.

IMPULSE c'est

Un CENTRE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
de la formation initiale à la formation professionnelle

Un lieu de répétition et de soutien aux projets musicaux
labelisé ESPACE RÉGIONAL de RÉPÉTITION

Un STUDIO D'ENREGISTREMENT
au service des artistes en autoproduction

Un ORGANISATEUR DE CONCERTS
avec des artistes professionnels innovants et des artistes émergents du Département

Un Centre de Formation Professionnelle en musiques Actuelles

Agréments & labélisations

Conventionné par la Ville de Gap

Conventionné par le Conseil Général des Hautes-Alpes
dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

Agréé d'Éducation Populaire par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

Labelisé E.R.R. par le Conseil Régional PACA - Espace Régional de Répétitions

Membre de la FNEIjma : Fédération des Ecoles d'Influences Jazz et musiques Actuelles

ORGANISME de FORMATION PROFESSIONNELLE n° 93050055705

N° SIRET 380783464 00015 - RCS GAP

CENTRE ARTISTIQUE IMPULSE - 16 RUE DU CENTRE - 05000 GAP Tél. 04 92 52 27 56
Site web: www.impulse-asso.fr E-mail: formationpro@impulse.asso.fr

www.facebook.com/impulse05 twitter.com/impulse.asso www.youtube.com/user/impulseasso05



CENTRE ARTISTIQUE
IMPULSE

FORMATION PROFESSIONNELLE

en musiques Actuelles



Credits photos IMPULSE et Lionel LR photographie

Conception graphique IMPULSE

LeMagasinDuPrint

Enseignement Artistique et Pratiques Culturelles

UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN MUSIQUES ACTUELLES

pour envisager la musique comme un métier...

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE MUSICIEN INTERPRETE DES MUSIQUES ACTUELLES

- Actualiser ses connaissances
- Acquérir de nouvelles compétences
- Optimiser un projet artistique
- Accéder à d'autres parcours de formation
- Obtenir un diplôme : le MIMA

PUBLIC

- Musiciens instrumentistes et chanteurs en musiques Actuelles
 - Amateurs - professionnels - intermittents du spectacle
 - Elèves des écoles de musique et des Conservatoires
 - Public en insertion - Autodidactes
- et tous ceux qui souhaitent se perfectionner et/ou acquérir un diplôme.

NIVEAU REQUIS du candidat à la Formation

Connaissances et culture musicales de base - bonne pratique musicale.
Niveaux, technique et théorique, évalués sur audition.

FINANCEMENTS & PRISES EN CHARGE

- Selon le statut du candidat :
- intermittent - salarié - demandeur d'emploi - handicapé ...
 - Demandes d'aide à effectuer auprès des différents organismes :
 - Intermittents du spectacle à l'AFDAS rémunération AFR
 - Demandeurs d'emploi au Pôle emploi / ASSEDIC
 - Salarié en CDI possibilité de Congé individuel de formation auprès de CF, FONGECF, AGECF, FAFTT, ANFM, FAFL sous condition
 - Bourses Conseil Général et Conseil Régional PACA
 - CFI jeunes : crédit formation individualisé

DES CURSUS DE FORMATION

- 2 SESSIONS ANNUELLES : d'octobre à juin ou de janvier à juin
- Coursus de 6 à 30 heures hebdomadaires ou programmes personnalisés
- Parcours de perfectionnement de 6 à 9 mois
- Parcours diplômant de 1 à 3 ans de formation

LES MODULES DE FORMATION

INSTRUMENT piano - claviers - synthétiseurs - batterie - guitare acoustique & électrique
guitare basse - contre-basse - violon - saxophone - percussions africaines

CHANT technique vocale - atelier vocal - interprétation

FORMATION MUSICALE Solfège - Théorie - Harmonie - Ear training - Rythmique - Déchiffrage - Repiquage

ATELIERS de pratique collective Répertoire - improvisation - création - arrangement
en Blues - Rock - Pop - Fusion - Ska - Reggae - Métal - Chanson - Jazz - Latin - World - Electro ...

MUSIQUES ASSISTEES PAR ORDINATEUR :

Techniques d'enregistrement - Atelier production Musicale - Atelier Guitare production

ATELIER D'ECRITURE de texte pour chanson

CULTURE MUSICALE

METIER environnement socio-économique & socio-culturel

THEATRE expression scénique et scénographie

MASTER CLASSES rencontres avec des artistes de renom

ETUDES & REPETITIONS matériel et locaux techniques mis à disposition

salles de répétitions équipées de matériel professionnel

CONCERTS & AUDITIONS

PREPARATION au MIMA mise en situation d'examen

UNE FORMATION DIPLOMANTE

Le MIMA : titre de niveau IV reconnu par l'Etat, délivré par la **FNEijma**
valide une qualification professionnelle en tant que "Musicien Interprète des Musiques Actuelles"

Cet examen est une évaluation de compétences qui comprend deux épreuves :

- épreuve pratique : 1/Déchiffrage et repiquage 2/Module Pratique - projet professionnel
- épreuve théorique : 1/Environnement professionnel - Son 2/Culture musicale 3/Théorie - Harmonie

Les élèves qui le souhaitent et qui ont le niveau requis, peuvent être présentés à l'examen du MIMA